



■ BIELES ■ EILERENG ■ SUESSEM ■ ZOLWER

Belvaux/Sanem, le 29 août 2025

AVIS AU PUBLIC

Conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la demande de modification non-substantielle suivante a été présentée en vue d'obtenir une autorisation:

Demandeur: **ArcelorMittal Belval et Differdange SA**
Objet: **Modification du stockage de substances et de mélanges classés (I/16/0367), Boulevard Charles de Gaulle, Esch-sur-Alzette**
Classe : **I**
N° Dossier : **I/25/0217**

La soussignée, Bourgmestre de la Commune de Sanem, certifie que le présent avis est dûment affiché **du 29 août 2025 au 15 septembre 2025 inclus**.

Le dossier en question est à la disposition du public au service écologique de la Commune de Sanem.

Belvaux, Sanem, date qu'en tête

La secrétaire,

Manon Greven



Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
la bourgmestre,

Simone Asselborn-Bintz